



Le PLU, cap sur 2030 ! ce qui va bouger

Droits de l'enfant, rendez-vous le 20 novembre (p.5)

Un parcours santé à la Morinerie (p.6)

Tramway : la concertation confirme l'intérêt pour l'est (p.11)

SEMAINE DE L'ÉNERGIE
DU 19 AU 24 NOVEMBRE



28 SEPTEMBRE



La rentrée culturelle démarre avec Play War

La compagnie tourangelle La Discrète inaugure le bal de la rentrée culturelle avec son spectacle de mime *Play war*. Mais avant que le public plonge dans l'univers riche et silencieux des deux comédiens, Céline Illig, directrice du centre culturel, Christophe Perrault, directeur de l'école de musique et Gilles Riou, directeur de la bibliothèque, présentent la saison et ses temps forts, comme la soirée du 6 décembre. Yolande Moreau et Christian Olivier, chanteur des Têtes raides, viendront lire et chanter des textes de Prévert. La saison culturelle sera ponctuée de temps pour susciter la réflexion, la curiosité, le divertissement et la création. Pour ne rien manquer – car certaines dates ne seront pas dans la plaquette et même dans *Clarté*, car elles se décident au dernier moment – abonnez-vous à la page facebook de la ville (www.facebook.com/saintpierredescorps). Saviez-vous qu'il existait une billetterie en ligne ? Rendez-vous sur <https://billetterie.mairiespdc.fr/>



2 OCTOBRE

Salah Hamouri est libre !

On enlève enfin la bâche avec le message « Libérez Salah Hamouri » de la façade de la mairie car l'avocat franco-palestinien a été libéré des geôles israéliennes où il était emprisonné. Le 23 août 2017, il avait été arrêté chez lui par l'armée israélienne, conduit dans un centre pénitentiaire et placé à l'isolement sans qu'aucun chef d'inculpation ne lui soit signifié. En 2012, après 7 ans de détentions, il témoignait à Saint-Pierre des conditions de vie des prisonniers palestiniens. Lors de ce rassemblement, la ville affirme à nouveau son soutien envers lui et envers les autres prisonniers palestiniens. Samedi 10 novembre à la Médaille, le film *La Case Prison* sera projeté à 17h et à 18h30, un jeune palestinien, accompagné d'un avocat membre de l'organisation palestinienne pour les droits des prisonniers, viendra témoigner sur de sa condition de prisonnier.



6 OCTOBRE

Plus de 130 assistantes maternelles agréées en ville

Le relais d'assistantes maternelles (RAM) est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges. Il propose des temps d'accueil collectif pour les enfants et leurs assistantes maternelles au pôle petite enfance, rue Pierre-Brossolette et à Marceau. Il y a plus de 130 assistantes maternelles agréées à Saint-Pierre, soit 375 places. Samedi 6 octobre, les familles ont pu découvrir les locaux rue Marceau lors des portes-ouvertes, rencontrer les responsables du RAM, des assistantes maternelles, et se renseigner sur les différents modes de garde que l'on trouve en ville.



11 OCTOBRE

Kalouf, de la galerie d'expositions au lycée Nadaud

Le graffeur Kalouf expose ses réalisations au passage Chabrier jusqu'au 10 novembre. En résidence du 8 au 12 octobre, il a donné des cours de graff aux lycéens de Martin-Nadaud (*ci-dessus, l'artiste est au centre en tenue grise*). De la théorie à la pratique, les étudiants en CAP menuiserie ont investi les extérieurs du lycée, sous la houlette de ce professeur de... graff.



JEUDI 11 OCTOBRE

Il n'y a pas d'âge pour apprendre !

Des étudiantes en IUT informatique viennent tous les quinze jours à la résidence autonomie apprendre à ceux qui le souhaitent à se servir des outils de communication : smartphones, ordinateurs portables ou tablettes. L'objectif recherché par les résidents étant le plus souvent de communiquer avec leurs proches, via des applications comme Skype ou WhatsApp.



La vigne vierge revendra !

Après les coups de vent qui ont arraché la vigne de la façade est du gymnase René-Despouy, il a été décidé de débroussailler et de repeindre (montant des travaux : 17 000€). La vigne va ensuite tranquillement reprendre ses droits. Dans quelques mois, la toiture en tôle amiantée de l'annexe du gymnase va être remplacée. Le parvis extérieur sera restructuré avec un enrobé, des bordures en bois, un aménagement paysagé et les bancs vont être remplacés. L'entrée intérieure et le bar seront remis à neuf dans leur jus des années cinquante.



Littérature et gourmandise

Plusieurs fois par an, les bibliothécaires convient les lecteurs à discuter de leurs coups de cœur, de façon tout à fait informelle (pas besoin de venir avec ses notes !), en buvant une tasse de thé. Cette après-midi-là, il était question notamment d'*Un loup pour l'homme* de Brigitte Giraud, *Je suis là* de Clélie Avit ou encore *La clinique du Docteur H* de Mary Higgins Clark. Retrouvez tous ces coups de cœur sur www.stpierredescorps-bibliotheque.fr



Tous prudents sur la route

Le CCAS avec AG2R et l'Automobile Club de l'ouest organise une sensibilisation aux dangers de la route à destination des retraités à la salle des fêtes. Un stage est prévu lundi 19 novembre à la Diablerie, rue Marcel-Paul (5€, repas compris) avec notamment un contrôle de la vue et de l'ouïe, des tests de freinage. Places limitées. Inscriptions au CCAS : 02 47 63 43 27.

P comme PLU comme protéger

Le Plan local d'urbanisme (PLU) remplace le Plan d'occupation des sols qui, pendant dix-huit ans, a régi les règles de construction sur la ville. Il sera arrêté ce mois-ci au conseil municipal avant de l'être au conseil de Tours Métropole.

Nous sommes situés au cœur de l'agglomération, avec une gare majeure, un large éventail de services publics à disposition de la population. Ce sont là des atouts recherchés par beaucoup de Tourangeaux. De fait, aujourd'hui, nous ne pouvons pas répondre favorablement à de nombreuses demandes de logements formulées par de jeunes couples corpopétrussiens qui souhaitent évoluer dans leur habitat, ou à d'autres qui voudraient s'installer sur la commune. C'est pourquoi, nous avons choisi **le maintien du nombre d'habitants autour de 16 000**, ce qui suppose de construire environ 65 logements par an.

Nous ne souhaitons **pas** pour autant faire **évoluer** la ville **dans n'importe quelles conditions**. Nous avons recherché l'équilibre entre une évolution qui ne fige pas la ville, et la protection de son identité. La prise en compte du **risque inondation** est un fil rouge qui a guidé constamment la réflexion sur le nouveau PLU, de façon à penser protection des personnes et des biens.



La ville est l'héritage des cultivateurs sur les terres appartenant à l'église. Elles deviendront des terres maraîchères. Mais elle est aussi le résultat de l'installation des activités économiques à partir de l'arrivée des chemins de fer et l'accueil des ouvriers, employés. Les maisons ouvrières de petites tailles équivalentes à ce qu'étaient les longères des ouvriers agricoles témoignent de cette histoire. Puis les énormes destructions pendant la Seconde Guerre mondiale ont conduit au bâti issu de la reconstruction de l'après-guerre. Nous avons, dans ce PLU, pris des dispositions pour **protéger ces diversités de patrimoine**.

Nous avons également renforcé la **protection** des terres qui sont aujourd'hui consacrées aux **jardins**, et à ce qu'il reste des **activités agricoles**, aux terrains maraîchers que nous souhaitons faire revivre dans le cadre du projet alimentaire territorial métropolitain.

Suite aux discussions qui ont eu lieu pendant l'enquête publique, nous allons également renforcer la **protection des espaces végétaux et des arbres remarquables** par un article du code de l'urbanisme pour que, s'il y a des projets de nouvelles constructions ou d'aménagements, ils ne soient pas « grignotés ».

C'est le sens des OAP, les Orientations d'aménagement et de programmation, qui ont parfois été sources de malentendus, notamment dans le vieux Saint-Pierre. Ces OAP sont indispensables pour mieux **protéger** ce qui fait l'intérêt des **sites concernés**. Elles obligeront tous les porteurs de projets, promoteurs ou particuliers, à prendre mieux en compte la particularité des lieux où ils pourraient être amenés à intervenir.

Nous avons également **réduit la constructibilité** sur de nombreuses parcelles du centre-ville : les constructeurs devront désormais laisser **la moitié de la parcelle totalement disponible**, non construite. Cela devrait permettre de mieux prendre en compte le risque inondation d'une part, et de renforcer le respect de l'environnement existant. Cette contrainte vise également à une meilleure absorption des eaux de pluie par le sol et par conséquent une moindre charge des réseaux.

C'est important par les temps qui viennent...

Marie-France Beaufile
maire de Saint-Pierre-des-Corps



CÉLÉBRONS LA VIE. DONNONS NOTRE SANG

MARDI 13 NOVEMBRE
SAINT-PIERRE-DES-CORPS
SALLE DES FÊTES / DE 15H À 19H

Être âgé de 18 à 70 ans / Éviter de venir à jeun
Se munir d'une pièce d'identité

Relève des compteurs d'eau

Elle doit être effectuée une fois par an **par la régie de l'eau** pour calculer la consommation réelle et établir une facture de fin d'année. Elle s'effectuera **de mi-novembre à fin décembre**. En cas d'absence, vous trouverez un carton dans votre boîte aux lettres pour réaliser votre relevé vous-même et informer la régie de l'eau : soit en renvoyant le carton complété à l'adresse indiquée soit par téléphone au 02 47 63 44 48. Sans information de votre part, une estimation sera réalisée en fonction de l'historique de votre consommation 2017.

**CONCILIATEUR
POINT D'ACCÈS
AU DROIT
MÉDIATION EMPLOI
AIDE CAF**
02 47 63 44 60

- **Le conciliateur** essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. **Mardi 13 et mardi 27 novembre** de 14h à 17h sur rendez-vous, au 02 47 63 44 60.
- Informations sur les droits et devoirs de chacun face aux problèmes juridiques quotidiens au **point d'accès au droit**. Permanence mardi matin et jeudi après-midi.

- **Permanence médiation emploi**, pour l'accompagnement dans les recherches d'emploi, assurée par ID37, **jeudis 8 et 22 novembre** de 9h à 12h30 sur rendez-vous au 02 47 37 95 44.
- **Permanence de premier niveau de la CAF**, assurée par un service civique de la CAF. Aide à la prise de rendez-vous, simulation de droit et aide à la navigation sur le portail CAF, le jeudi de 9h30 à 12h.
→ Maison de l'Aubrière rue de l'Aubrière

**ARCHITECTE
COLORISTE**
02 47 63 44 09

- Vous construisez ou réaménagez une maison ? Rencontrez un **architecte-coloriste** sur rendez-vous **vendredi 9 novembre** de 9h à 12h et **vendredi 23 novembre** de 14h à 17h.
→ centre technique
1 rue Robespierre

POLICE NATIONALE
02 47 44 21 28

Le poste de police est ouvert au public du mardi au vendredi de 14h à 17h30.
→ 22 rue Henri-Barbusse

**CENTRE MUNICIPAL
DE SANTÉ**
02 47 63 43 60

- **Consultations de médecine générale** sur rendez-vous : lundi 8h30-12h/14h-19h, mardi 8h30-12h, mercredi 14h30-19h, jeudi 8h30-12h/14h-18h, vendredi : 8h30-12h/13h30-17h. Sans rendez-vous samedi de 10h30 à 12h.
- **Dépistage du diabète gratuit** entre 8h et 11h, **samedi 17 novembre**. Être à jeun.
- Permanences du **planning familial** sans rendez-vous : **vendredi 16 novembre de 9h30 à 11h30 et mercredi 28 novembre de 14h à 16h**.
→ au CMS
12 rue Rosenberg
www.saintpierredescorps.fr/index.php/centre-municipal-de-sante



Ce logo à la Une de Clarté rappelle que la Ville de Saint-Pierre-des-Corps rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.

LE CARNET

Naissances

Charlotte LAUDREL, Romy GUYOT, Antoine LEPERT, Niya CISSE, Léo DIEUDONNÉ, Jassem REGANI, Nettie BOUJU PENOT

Mariages

Rafaël GARCIA et Catherine WYCKHUYSE, Mathieu VIALE et Charlotte PLANSSON

Décès

Christophe GILBERT, André BONNET, Claudette BORDIER née COTTARD-JOSSERAND, Joseph GUYONVARCH, Jean MÉNORET, Françoise FAUCHER née COUDRAY, Manuel BETTENCOURT, Jean-Michel STEPHAN, Edmond BIERNAT



MARDI 6 NOVEMBRE
À 20H - EN MAIRIE
OUVERT AU PUBLIC

Grippe : campagne de vaccination

Jusqu'au 7 décembre, le centre municipal de santé organise des séances de vaccinations contre la grippe, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h et 16h. La vaccination s'adresse en priorité aux personnes les plus à risque de complications graves. Elle est pratiquée par un médecin ou une infirmière. Pour plus d'informations, contactez le CMS au 02 47 63 43 60.

Devenir animateur

Les dossiers d'inscription au BAF (pour les plus de 17 ans) sont à retirer auprès du service enfance ou à télécharger sur le site de la ville et à retourner **avant vendredi 14 décembre**. Renseignements au 02 47 63 43 68.

Recherche sapins

Les jardiniers recherchent des sapins pour les décorations de fin d'année. Si vous en avez dans votre jardin qui vous encombrant, contactez le service espaces verts au 02 47 63 44 14 !

SUR L'AGENDA DU MAIRE EN NOVEMBRE

Lundi 5 : commission des finances Tours Métropole Val de Loire (TMVL). **Mardi 6** : conseil municipal, mairie, 20h. **Jeudi 8** : Conseil national d'évaluation des normes (CNEN). **Dimanche 11** : ouverture du tournoi d'échecs, salle des fêtes, 10h ; cérémonie du 11 novembre, devant la mairie, 10h30. **Lundi 12** : visite des travaux à la gare de Saint-Pierre. **Vendredi 16** : comité de pilotage Les pieds qui rient ; remise des prix concours des balcons et jardins fleuris, mairie, 18h. **Lundi 19** : inauguration de la 16^e Semaine de l'énergie, salle des fêtes, 18h ; conseil communautaire TMVL. **Mardi 20** : conseil d'administration de l'association des petites villes de France ; temps-fort citoyenneté, salle de la Médaille, 18h (*lire p.5*) ; débat Semaine de l'énergie (*voir supplément mis sous film avec Clarté*). **Mercredi 21** : débat Semaine de l'énergie. **Jeudi 22** : congrès national des Maires de France ; débat Semaine de l'énergie ; spectacle Palestine au centre culturel, 20h30 (*lire p.15*). **Vendredi 23** : conseil d'administration de l'agence d'urbanisme de Tours ; débat Semaine de l'énergie. **Mardi 27** : congrès des maires d'Indre-et-Loire. **Jeudi 29** : CNEN ; inauguration d'IMATEQ. **Vendredi 30** : commission équipements culturels et sportifs à TMVL.

CLARTÉ

Mensuel d'informations municipales de Saint-Pierre-des-Corps
Novembre 2018
n° 379

- Directrice de la publication : Marie-France Beaufils
- Directrice de la communication : Marie-Paule Mémy
- Réalisation : Marie-Eve Descombes Clara Gouron, Tatiana Lorilleux
- Publicité : Prest'Action 2000
- Impression : Vincent imprimeries, Tours
- Dépôt légal : octobre 2018
ISSN n° 1257-5216

Un temps-fort sur la citoyenneté pour la Journée internationale des droits de l'enfant

La Journée internationale des droits de l'enfant a lieu chaque année le **20 novembre**. Cette date a été fixée en 1989 à l'occasion de l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant par les Nations unies. Depuis, un certain nombre d'événements sont organisés le 20 novembre par les acteurs du monde de l'enfance.

A Saint-Pierre, le rendez-vous est fixé **le mardi à 18h, à la salle de la Médaille**, avenue de la République.

Les enfants des centres de loisirs et des centres de vacances, et les classes de maternelle durant les temps d'activités périscolaires, ont réalisé des affiches sur le thème des valeurs de la République et leur sens, la participation à la vie dé-



mocratique, le respect des différences, l'égalité entre les garçons et les filles... Ces affiches seront exposées salle de la Médaille. Et chaque visiteur pourra proposer une répartition des affiches entre

les douze écoles de la ville. Les panneaux réalisés par les enfants pourront être apposés sur les entrées des écoles. Les résultats et un pot de l'amitié clôtureront la soirée.

Le site internet de la ville rénové à partir de janvier



Le site internet de la ville fait l'objet d'une refonte et sa nouvelle version sera opérationnelle en janvier 2019. La version actuelle date de décembre 2010 et la nouvelle version pourra intégrer les démarches en ligne. Elles seront opérationnelles dans le premier trimestre 2019.

Aujourd'hui, un peu plus de 200 personnes se rendent chaque jour sur le site pour consulter les actualités ou chercher des informations pratiques : horaires de la bibliothèque, modalités d'inscription

à la cantine, consultations des médecins au centre de santé...

Le nouveau site sera « responsive » ou « adaptatif » en jargon technique, ce qui signifie que son contenu s'adaptera automatiquement à la résolution écran du terminal qui est utilisé pour le visionner, ordinateur, tablette ou smartphone.

Et pour suivre l'actualité de la ville, rendez-vous aussi sur la page facebook.

www.saintpierredescorps.fr

Facebook : [saintpierredescorps](https://www.facebook.com/saintpierredescorps)

Déploiement de la fibre optique, où en est-on ?

Orange, l'opérateur en charge du déploiement de la fibre optique dans toute la métropole prévoit un taux de **51,69% de prises raccordables en fin d'année** à Saint-Pierre. La ville devrait être entièrement couverte fin 2020. Pour les secteurs à l'est et au sud, les armoires des rues ont été posées et le tirage de la fibre optique est en cours. A l'ouest, l'accent a d'abord été mis sur les rues où l'infrastructure souterraine préexistait.

Pour le déploiement de la fibre en réseau aérien, certains poteaux ne permettent pas de supporter un nouveau câble et l'opérateur doit donc implanter des supports supplémentaires, qui nécessitent un accord de la part de Tours Métropole Val de Loire. Ces travaux sont donc un peu plus longs que prévus initialement.

Pour suivre l'arrivée de la fibre chez vous, rendez-vous sur le site <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

et renseignez votre adresse. Dans les immeubles, une plaque métallique est installée dans les halls dès que les travaux sont achevés.

Dès que la fibre sera là, vous pourrez ensuite choisir librement votre opérateur parmi ceux qui proposent un abonnement fibre.

Le client doit payer le raccordement de la rue au logement, selon la politique tarifaire propre à chaque opérateur.



REPAS DES ANCIENS on recherche des bénévoles

Le repas de Noël des anciens se déroulera à la salle des fêtes, **dimanche 16 décembre**. Il réunit traditionnellement plusieurs centaines de Corpopétrussiens âgés de plus de 70 ans. Si vous êtes concernés et que vous n'avez pas reçu votre invitation fin novembre, contactez le centre communal d'action sociale au 02 47 63 43 27. Pour intégrer l'équipe de bénévoles, contactez Anna Della Rosa, responsable du service des aides à domicile par téléphone au 02 47 63 44 43 ou par mail à a.dellarosa@mairiespdc.fr

Un parcours sportif santé à la Morinerie



Un parcours sportif a été installé à la Morinerie en octobre. Il a été entièrement conçu par le service espaces verts et équipements sportifs.

Les différents agrès de ce parcours sont réalisés avec des matériaux issus de plastiques d'origine ménagère et industrielle,

tout comme certains bancs que l'on retrouve dans la ville. Cette nouvelle matière, outre des qualités écologiques, est résistante et ne demande pas d'entretien particulier.

Il n'est pas rare de voir des coureurs dans le parc, des marcheurs promenant leurs chiens (on rappelle que les maîtres doivent ramasser les déjections, en apportant un sac plastique) et des collégiens de Pablo-Neruda, profitant des rayons du soleil installés dans l'herbe. Désormais, les habitants, quel que soit leur âge et leur niveau, pourront venir tester le parcours. On y trouve des barres parallèles, un espalier double vertical, une barre de traction double, une planche à abdominaux, un parcours de saut de haies, une poutre d'équilibre, un parcours de saut de cheval, une échelle horizontale et un espace de course sur piste d'athlétisme ou de marche de récupération. Si vous vous y rendez pour le tester, vous verrez que sont indiqués les degrés de difficulté pour chaque atelier. Pensez à vous échauffer durant 15 minutes avant de démarrer !

Des travaux sur les quais pour améliorer l'accès aux commerces



Les travaux de renforcement de la digue ont été l'occasion d'échanger avec les commerçants installés sur la levée de Loire entre le rond-point des Français libres plus précisément au début de la levée (qui est sur le territoire de Tours) et la rue Marceau. Cela a permis d'entendre les problèmes liés à la circulation dense et rapide et au stationnement et de chercher des solutions. Les travaux ont débuté fin octobre.

- Stationnement pour les véhicules légers sous le pont de l'autoroute, côté nord, avec abaissement des bordures et mar-

quage des places de stationnement.

- Création d'aires de livraisons ouvertes au stationnement à partir de 11h pour les restaurants Le Grillon et Yanita.
- Création d'un arrêt-minute pour le bar-tabac-restaurant de l'Octroi et pour la Maison du gâteau (côté Loire).
- Création d'un passage piéton avec des îlots de protection entre l'impasse Balzac et la Maison du gâteau pour rejoindre l'arrêt-minute.
- Installation de six arceaux vélos côté nord à proximité du passage piéton situé au niveau de l'Octroi.

La portion de route entre la limite de Tours et la rue Marceau passera **en zone 30**. Tours a prévu de créer des places supplémentaires pour se garer au niveau de la station d'eau potable. Cela entraînera un rétrécissement de la voirie, ce qui incitera les automobilistes à ralentir aux abords des commerces et des habitations, en cohérence avec la zone 30.

Le service collecte va créer un point de dépôts collectif des ordures ménagères et des emballages.



Sécurisation des terrains de sport

Des travaux de sécurisation sont actuellement en cours de réalisation afin d'éviter les intrusions de véhicules sur les terrains de sports de la Morinerie.

Les poteaux en bois ont été doublés avec un système ne permettant pas de les scier et des gabions (c'est-à-dire des casiers constitués de solides fils de fer tressés et rempli de pierres) ont été installés sur les chemins.

Investissement : 60 000€.



SMJ, des ateliers toute l'année

Des ateliers sont en train de se mettre en place au service municipal de la jeunesse pour les 11-16 ans et des stages thématiques pourraient s'organiser durant les petites vacances.

Exemples : **danse Bollywood** le mardi de 18h45 à 20h à la Maison de l'Aubrière. Et aussi **calligraphie** et **expression corporelle**. Ateliers **gratuits** mais limités en places.

Renseignements et inscriptions au 02 47 63 43 60 ou par mail : smj@mairiespdc.fr

Maison de l'Aubrière, rue de l'Aubrière, du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Vendredi de 13h30 à 17h.

Plan local d'urbanisme, cap sur 2030 !

« Le Plan local d'urbanisme est un document qui tient compte de la composition et de l'évolution démographique de la population, des espaces disponibles et des souhaits d'évolution. Il doit intégrer les contraintes du plan de prévention des risques d'inondation. »

Marie-France Beauflis

Le territoire de **Saint-Pierre-des-Corps**, situé entre la Loire et le Cher et scindé par une large emprise ferroviaire (les voies ferrées), se singularise par sa structure horizontale, la ville habitée au nord, la ville travaillée au sud, et par l'**omniprésence du risque inondation**. Au **cœur de l'agglomération** de Tours.

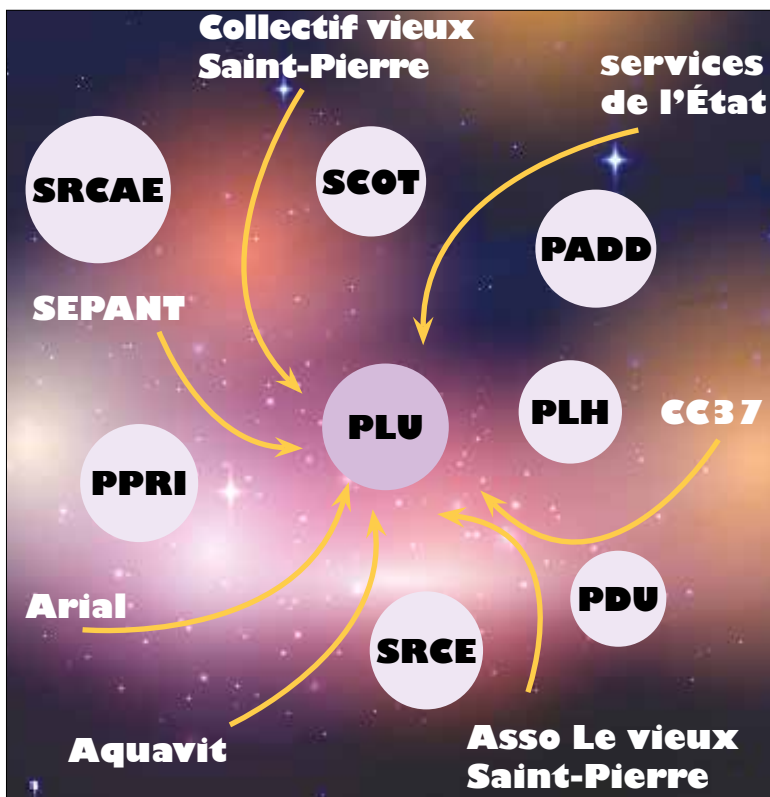
L'objectif pour les années à venir est de **maintenir la population autour de 16 000 habitants**, les emplois, les équipements. Compte-tenu de la « décohobitation » liée à l'augmentation des familles monoparentales, des personnes âgées vivant seules à leur domicile et de la baisse du nombre de personnes par logement, ce maintien autour de 16 000 habitants nécessite la construction d'environ 65 logements par an.

Le projet vise aussi à rendre le front de Loire plus accessible, **préserver le caractère particulier de la commune** – jardins ornementaux ou familiaux, espaces naturels, agricoles, circulations douces déjà présentes sous forme de rottes qu'il convient de développer.

Enfin l'**importance de la gare TGV** et des activités économiques et commerciales implique de **s'intéresser aux sites d'activité existants** et à leur évolution.



Au cœur d'une nébuleuse d'acteurs et de documents à prendre en compte



Le plan local d'urbanisme doit impérativement **respecter des documents** qui sont le produit de la réflexion à l'échelle du territoire de la grande agglomération. Il est au cœur d'une nébuleuse.

Quelques exemples :

- PADD : projet d'aménagement et de développement durable
- PDU : plan de déplacements urbains
- PLH : programme local de l'habitat
- PPRI : plan de prévention des risques d'inondation
- SCOT : schéma de cohérence territoriale
- SRCAE : schéma régional climat air énergie
- SRCE : schéma régional de cohérence écologique

Par ailleurs, le PLU est soumis à des partenaires, les Personnes publiques associées, qui émettent des avis. Pour en citer quelques-uns : les services de l'État, l'Agence régionale de santé, l'Académie Orléans-Tours, le Conseil régional, le Conseil départemental, la Chambre des métiers, la Chambre d'agriculture, la Mission Loire (UNESCO), les villes voisines.

La population, la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (SEPANT), le Collectif cycliste, Aquavit, Ariel, le collectif Le Vieux Saint-Pierre et l'association Le vieux Saint-Pierre ont aussi fait des remarques.

On a souvent parlé du PLU dans Clarté...

PLU, participez au projet pour l'avenir de Saint-Pierre, février 2016 - Les habitants cogitent sur la ville de demain, octobre 2016 - Quoi de neuf à l'est de la ville, janvier 2017 - Le renouveau démographique : construire 60 logements par an pour maintenir la même population, avril 2017 - Constructions d'après-guerre, un patrimoine à protéger, septembre 2017 - Patrimoine à protéger, la commune a son inventaire, janvier 2018 - Et la nature dans tout ça ? Les espaces boisés classés au PLU, mars 2018 - Plan local d'urbanisme, précisions, juillet 2018.

Retrouvez les articles en téléchargement sur le site de la ville : www.saintpierredescorps.fr rubrique « téléchargements / Clarté ».

Catherine Guenser : ce qu'a dit la commissaire-enquêteur

Nommée par le président du tribunal administratif, indépendante, Catherine Guenser devait veiller à la bonne information des habitants, avant et pendant la phase d'enquête publique ; rédiger un rapport sur le déroulement de cette enquête publique et enfin rendre un avis motivé sur le projet de Plan local d'urbanisme en tenant compte des réactions exprimées. Ce qu'elle dit...

Le travail d'association des habitants fait en amont a été plus important que ce que l'on rencontre d'habitude, et assez remarquable dans sa forme avec les Ateliers de la cité. Ce point a retenu mon attention. Cela n'empêche pas des gens de dire qu'ils n'ont pas été au courant. Ils ont pu ne pas faire la démarche de s'informer. C'est quelque chose d'inévitable et que l'on rencontre à chaque enquête publique.

La mobilisation s'est surtout exprimée dans le Vieux-Saint-Pierre, 137 observations concernent ce quartier sur les 177 mentionnées dans le registre de l'enquête, soit 77%. Cela est lié

à la volonté de densifier l'habitat dans ce quartier, exprimée par les Orientations programmées d'aménagement qui donnent des indications de cette densification sous la forme de fourchettes de nombre de logements. Les gens n'ont pas envie que leur environnement change, c'est classique, on le retrouve partout. Le vieux Saint-Pierre est le quartier qui pourrait être le plus impacté par une densification de l'habitat, et en plus il a un côté champêtre. On trouve des gens très attachés à ce quartier, il y a des histoires familiales, un côté campagne à la ville et avec tous les avantages de la ville. Les maisons avec jardin rappellent les villages. Mais ça

a aussi un côté très disparate. La densification envisagée à la Morinerie n'a pas suscité de telles réactions, mais il s'agit d'un secteur peu habité. Ce n'est donc pas étonnant. Alors qu'une densification dans le vieux Saint-Pierre peut amener de nouveaux habitants et changer les équilibres. On comprend donc l'inquiétude de la population de ce quartier très attachée aux jardins et à la présence de végétation. On ne peut pas installer des grands parcs partout mais aujourd'hui on commence à savoir végétaliser un bout de cour avec peu de terre.

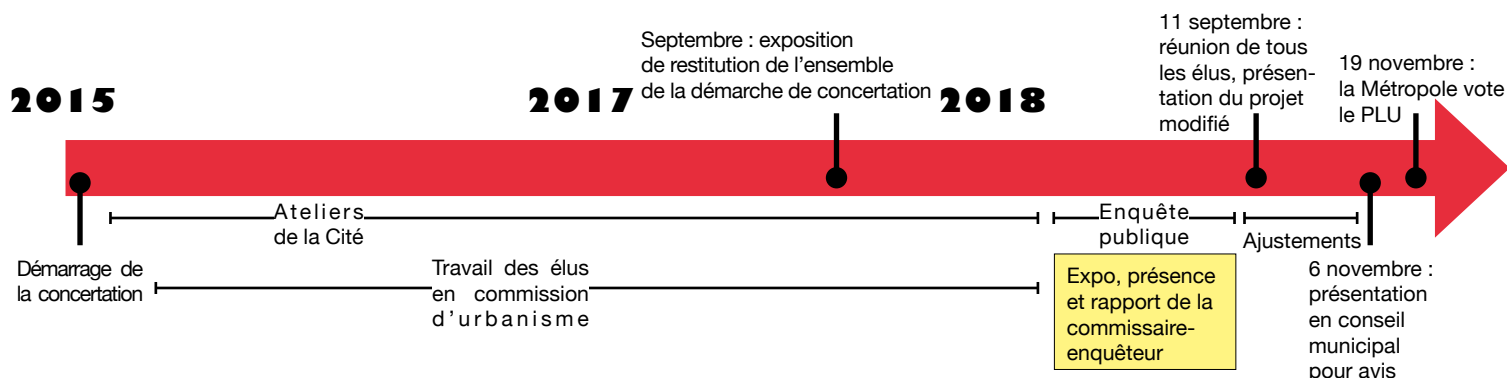
La rupture fait toujours débat. On trouvait la tour Eiffel

affreuse lorsqu'elle a été édifée. C'est un peu comme les phénomènes de mode. On trouve d'abord les changements très étranges, et puis on finit par s'habituer, et c'est à la fois l'œil et le « autour de soi » qui se façonne. Ce débat n'est pas typique à Saint-Pierre, là encore il existe partout.

Le grand secteur d'habitat de la Reconstruction est aussi très intéressant et s'inscrit tout autant dans l'histoire de la commune que le vieux Saint-Pierre. On a toutefois entendu très peu de voix s'exprimer, mais sans doute parce que les orientations du PLU vont plus dans le sens du statut quo.

Les principaux points de ses conclusions

- **La densité de construction** moyenne retenue par le PADD (lire par ailleurs) est de 25 logements/hectare sur les îlots libres du vieux Saint-Pierre. Il apparaît que le nombre de logements envisagé par les Orientations d'aménagement et de programmation sur ces secteurs sont bien supérieurs. Aussi je demande que ceux-ci soient revus à la baisse pour être cohérents avec le PADD.
- **Imperméabilisation des sols.** Il convient de revoir à la baisse la superficie et/ou le nombre d'aires de stationnement (...) et de porter attention aux matériaux utilisés sur les sols afin d'assurer la plus grande perméabilité possible. Un certain nombre de voies qui ne seront plus nécessaires pourront être supprimées ou réduites.
- **Stationnement vélos cargo.** Il convient d'intégrer un emplacement de vélo-cargo pour dix logements.
- **Dans le but de mieux prendre en compte le patrimoine particulier**, il sera intéressant de mettre en place des mesures renforcées de protection de certains jardins familiaux ; et d'inscrire dans l'inventaire du patrimoine certains puits (puits Jéricho ; puits à noria ; puits à chaîne) ; petit parc du presbytère ; murs.
- **Les OAP, orientations d'aménagement et de programmation** ne sont pas les plans d'un programme de construction mais l'indication des principes à respecter par un éventuel projet, et ne donnent pas lieu à expropriation.
- Enfin je considère que **ce projet de PLU tient bien compte de l'environnement, des espaces verts et des jardins.** La diminution du nombre de logements, celle des aires de stationnement ainsi que la protection de certains jardins familiaux devraient répondre aux inquiétudes de la population.



Ce qui bouge, quartier par quartier

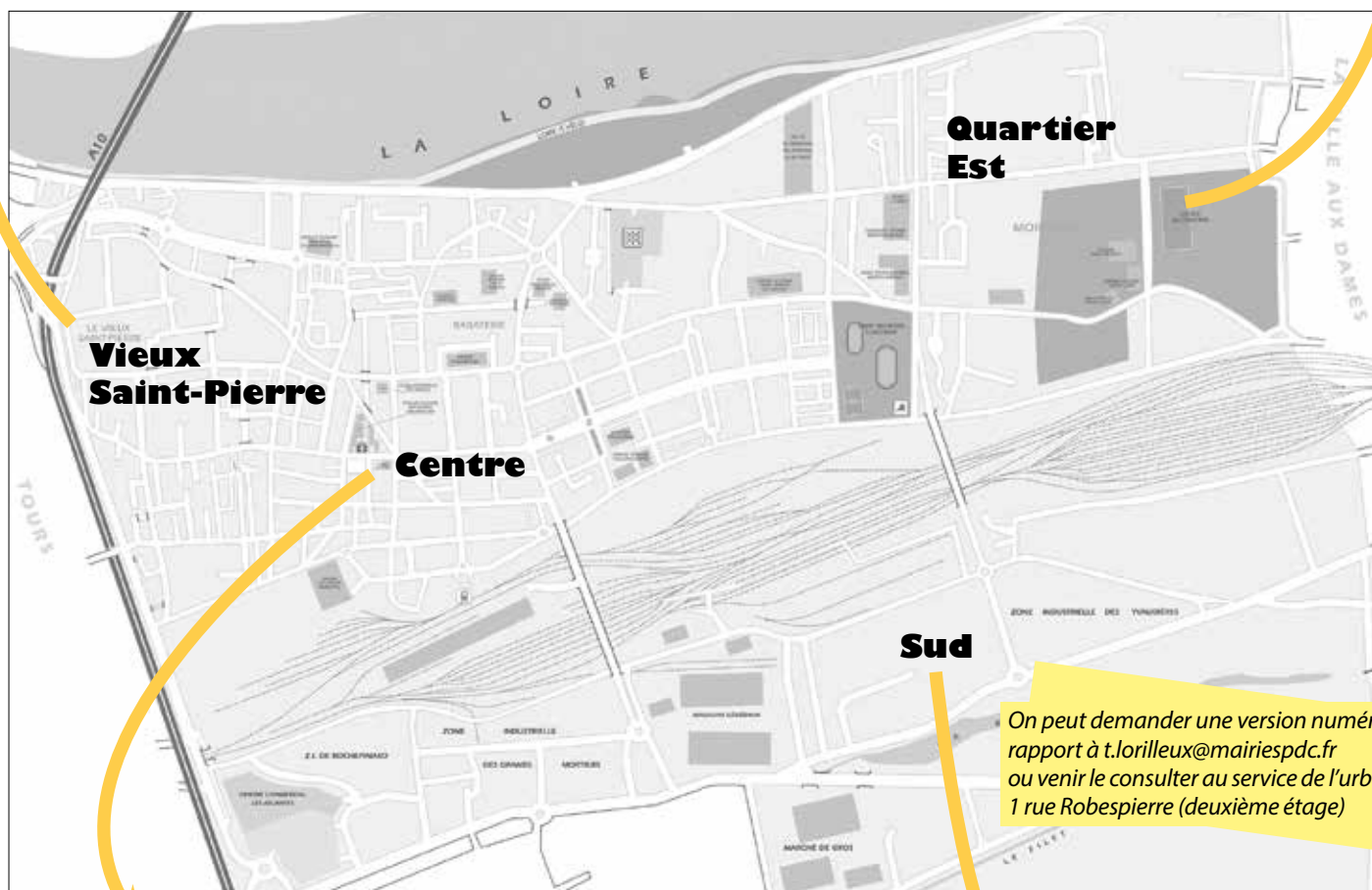


- Dans l'îlot Jacquard on passe de 70 à 80 logements par îlot à 60 à 65 logements par îlot.
 - Dans l'îlot Gabriel-Péri, on passe de 65 à 75 logements à 50 à 55 logements.
 - Dans l'îlot Gambetta on passe de 10 à 20 logements à 10 à 15 logements.
- Dans les trois îlots, on diminue donc le nombre de logements et on augmente les espaces que l'on protège.

Le PLU a pour objectif de permettre à cette zone peu habitée de muter, d'évoluer. On préserve le patrimoine de la reconstruction, on classe des



maisons, des bâtiments publics boulevard Paul-Langevin, cité du Cheval Blanc, les maisons Doubinsky devant le lycée Martin-Nadaud... L'urbanisation est possible à l'est, mais certains secteurs sont mis en attente de projets, c'est-à-dire qu'ils seront figés pendant 5 ans, afin de voir comment évolue le quartier. On garde l'idée de faire du parc de la Morinerie, un vrai parc – on vient d'ailleurs d'y installer un parcours sportif et un projet de skate-park est dans les cartons. A l'angle de la rue de la Morinerie et de la rue du 23 février 1950, on va bâtir 92 logements dont 45 individuels, le reste en petits immeubles collectifs.



On peut demander une version numérique du rapport à t.lorilleux@mairiespdc.fr ou venir le consulter au service de l'urbanisme, 1 rue Robespierre (deuxième étage)



- Le centre-ville s'étendra au-delà des voies de chemin de fer, du côté des Grands Mortiers. Il existe quelques habitations – peu, mais elles existent. Cette zone sud autrefois industrielle accueille désormais des services et des commerces. Ce changement de zonage permet de prendre en compte cette évolution.
- Dans certaines zones du centre-ville, on pourra désormais construire uniquement sur 50% du terrain : du côté de la rue de la Rabaterie, de la rue Anatole-France, de la rue Honoré-de-Balzac, de la rue Pierre-Curie, de l'avenue Stalingrad et du boulevard Jean-Jaurès.



Un grand attachement au vieux Saint-Pierre



« Le Vieux Saint-Pierre, c'est l'âme et l'histoire de la ville », « c'est un quartier qui fait partie du patrimoine », « c'est le poumon vert de la ville », « un lieu de biodiversité, bon pour la santé mentale et physique de ses habitants. »

Le vieux Saint-Pierre est un quartier attachant. Mais il n'est toutefois pas le seul à être « l'âme de la commune » et à porter son histoire. Détruite à plus de 80% en 1944, Saint-Pierre a dû être reconstruite et cette reconstruction, où vivent la majeure partie des Coropétrussiens, dit tout autant son « âme » et son histoire.

Pour les habitants du vieux Saint-Pierre, il ne faudrait rien changer et surtout pas construire de nouveaux logements.

Ils se sont mobilisés, faisant signer des pétitions et organisant une promenade pour montrer tout ce qui fait le charme de ce quartier.

Afin de prendre en compte les remarques émises lors de rencontres et réunions, les services de l'urbanisme et l'Agence tourangelle de l'urbanisme ont réduit les fourchettes de constructions qui pourront être envisagées. Il s'agit d'un encadre-

ment qui protège le territoire d'initiatives gourmandes de promotion immobilière. Cela n'exclut pas la possibilité d'accueillir de nouveaux habitants dans le vieux Saint-Pierre. Concernant les espaces verts, dans son PLU, la ville a décidé de classer des espaces boisés – dix hectares de plus que dans le Plan d'occupation des sols, mais aussi de protéger des espaces verts, des jardins. Il veille à maintenir un équilibre entre l'urbain et le végétal, il oblige même à remplacer ou à planter des arbres dans certaines zones.

La ville ne possède pas la terre

La ville n'a pas vocation à acquérir l'ensemble des biens vendus sur son territoire. Pour qu'une opération voit le jour, il faut le projet concerne au moins 80% du foncier. Il y a des endroits où la ville possède environ 60% du foncier, mais il y en a d'autres où elle ne possède rien.

LES OAP

Les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sont comme leur nom l'indique, des orientations. Elles définissent les principes d'urbanisation de certains secteurs.

Ces documents énoncent les principes que doit suivre tout porteur de projet qui souhaite construire dans ces zones.

Rien n'obligera les propriétaires actuels des parcelles à les céder si une offre leur est faite, sauf si cela correspond à leur choix.

Les rottes, un témoignage du passé à préserver

Dans le quartier du vieux Saint-Pierre, les rues ont un tracé sinueux. Elles sont parfois si étroites qu'elles ne sont pas accessibles aux automobilistes. Ces rottes ou venelles épousent le dessin de l'ancien parcellaire des maraîchers et témoignent du passé maraîcher.

Saint-Pierre et ses habitants ont beaucoup d'affection pour ces rottes qui quadrillent la commune.

On y a souvent des souvenirs de familles, quand on y faisait du vélo gamin ou qu'on les traversait pour aller au jardin avec les plats pour le déjeuner du dimanche.



Certaines de ces rottes ont été prolongées, d'autres aménagées comme dans le quartier

Grand-Cour ou Pempidou. Dans le projet de Plan local d'urbanisme, on a préservé

un maximum de rottes, avec une attention particulière sur le passage Jacquart. Le PLU prévoit – seulement en cas de construction, car il s'agit d'une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) (*lire ci-dessus*) – de modifier le passage Jacquart, avec une portion qui deviendrait circulaire en voiture sur trois mètres. Cette orientation a été modifiée pour préserver au maximum la rotte, car dans le projet initial, les voitures pouvaient l'emprunter.

Ces aménagements ne se feront que s'il y a des ventes de particuliers.

du mercredi 26 septembre 2018

Modification du budget 2018

Le conseil adopte une décision modificative de 115 612€ en fonctionnement et de 103 730€ en investissement. Abstentions : 2 ARIAL/EELV

Petite enfance

La commune renouvelle la convention avec la Caisse d'allocations familiales afin de bénéficier d'une aide financière pour l'accueil des enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique dans les structures municipales de la petite enfance (la crèche familiale, les multi accueils Pataploum et Farandole). Cette subvention s'élève à 15 601€ pour l'année 2017 pour 7800 heures d'accueil d'enfants concernés. Unanimité

Radio Saint-Pierre Express

La radio éphémère Saint-Pierre Express poursuit l'objectif de favoriser l'expression des jeunes. Elle est organisée par le service municipal de la jeunesse et se tiendra du 17 au 21 décembre au centre culturel communal. La ville passe une convention avec l'association Les

amis de la radio située à Tours, pour un montant de 2500€, afin qu'elle prenne en charge la réalisation technique de la manifestation. Unanimité

Eclairage public

La ville sollicite une subvention de 190 026€ HT auprès du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire pour les travaux d'éclairage réalisés en 2017. Unanimité

Chèvres naines

La commune met à disposition gratuitement une parcelle située 60 rue Paul-Vaillant-Couturier pour Sophie Lemarié domiciliée, à Saint-Pierre, afin qu'elle puisse y parquer ses chèvres naines. Unanimité

Taxis

Une convention d'accord pour l'exploitation des taxis signée en 1999 permet la prise en charge des clients sur les communes de Tours, Saint-Pierredes-Corps, La Riche, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Joué-lès-Tours,

Chambray-lès-Tours et Larçay. La ville approuve la mise à jour de cette convention intégrant les communes de Rochecorbon (2 taxis) et de Saint-Genouph (1 taxi). Unanimité

Cour du Petit Pressoir

L'aménageur CITIMMO Nouvel'R a réalisé le programme immobilier Cour du Petit Pressoir dans le quartier Gambetta. La ville nomme deux rottes situées à proximité : le passage Déchiron situé entre la rue Paul-Vaillant-Couturier et la rue Jacquard ; le passage Jean-Robert dit Petit Jean situé entre la rue Gambetta et la rue Jacquard. Unanimité

Vente de logements sociaux

Le bailleur social Nouveau Logis Centre Limousin souhaite vendre la résidence îlot Chabrier, un ensemble immobilier, composé de 21 logements, 10 places de stationnements et de 2 caves, situé 11 et 17 rue Henri-Barbusse et 42 avenue de la République. Le conseil désapprouve cette vente. Contre : 2 LR, 1 PS, 4 PR. Abstentions : 3 PS

**Deuxième ligne de tramway : le bilan de la concertation**

En mai et juin, cinq réunions ont été organisées par la métropole afin d'évoquer le **tracé de la seconde ligne de tramway** et permettre de s'exprimer sur le sujet.

Sur le site web internet www.mobilite.tours-metropole.fr on peut lire les bilans de cette concertation. Celui de la métropole et celui du garant de la commission nationale du débat public.

La desserte en tram est un véritable sujet d'agglomération. Et l'enjeu de **desserte de la gare TGV** s'est avéré lui aussi faire l'objet d'une demande significative des usagers. Selon ces bilans, la desserte de la gare TGV est apparue comme un **sujet orphelin** de la démarche de concertation, qui mériterait d'être concerté davantage en réponse aux attentes exprimées par les citoyens.

Plusieurs pétitions, initiées par la ville et par le collectif citoyen pour un tram à l'est de l'agglomération, ont réuni plus de 4700 signatures pour demander un nouveau tracé prenant en compte l'est de l'ag-

glomération et desservant notamment la gare TGV et la Rabaterie.

Parmi les centaines de contribution en ligne – tout le monde était invité à donner son avis sur le site internet ou sur les registres – 26% remettent en cause le tracé de base de la deuxième ligne de tram ; 22% des contributeurs en ligne estiment que la desserte de la gare TGV devrait être intégrée dans le projet soumis à concertation préalable ; 17% des contributeurs en ligne regrettent ou ne comprennent pas pourquoi l'est de la métropole n'est pas desservi par cette deuxième ligne de tramway, et notamment le quartier de la Rabaterie. Et parmi ces 17%, il n'y a pas seulement des habitants de Saint-Pierre souhaitant voir passer le tramway chez eux : un peu plus de la moitié des personnes qui se sont exprimées sur le sujet habitent ailleurs (52%).

Pour la desserte de Saint-Pierre, plusieurs arguments sont avancés, parmi lesquels, entre autre :

- L'intermodalité en gare de Saint-Pierre

- La cohérence d'une ligne est-ouest entre La Riche et Saint-Pierre
- Les nuisances de stationnement que subissent les riverains autour de la gare TGV
- L'ampleur du bassin d'emplois (10 000 emplois) et l'intérêt du tramway pour les trajets domicile/travail
- La desserte du quartier de la Rabaterie

Le projet d'extension de la ligne A vers l'aéroport (la ligne actuelle s'arrête à proximité et des voyageurs l'utilisent) mobilise peu d'avis et est mis en balance avec la desserte de la gare TGV de Saint-Pierre. D'un côté, l'aéroport et ses 200 000 voyageurs par an et son stationnement gratuit. De l'autre, la gare TGV et ses 3,6 millions de voyageurs, le stationnement payant et en nombre insuffisant.

Toutefois un dialogue constructif entre la métropole et la ville s'est ouvert, qui a permis aux uns et aux autres de mieux se comprendre et d'envisager des pistes, La métropole retient une étude de la branche Saint-Pierre-des-Corps. Chantier à suivre...

Élus communistes et républicains**Favoriser la pratique du sport pour tous**

Alors que la France s'apprête à recevoir les J.O. de 2024 et qu'elle vient d'être sacrée championne du monde de football, le gouvernement sous l'impulsion du président de la République décide de tuer le sport populaire et amateur en annonçant la suppression de 1600 postes d'ici 2022.

Le budget annuel du ministère des Sports, déjà plus que ridicule, va atteindre un niveau dérisoire de 0,13% du budget de la nation. (450 millions d'euros soit deux fois le transfert de Neymar au PSG) Cela semble encore trop élevé pour le gouvernement.

Il s'agit d'une décision absurde et brutale. Avec ces mesures, tout laisse à croire que le gouvernement Macron a définitivement fait le choix de la marchandisation du sport plutôt que celui du droit d'accès au sport pour toutes et tous.

La politique sportive corpopétrussienne est fondée sur des valeurs d'humanisme, de solidarité, de citoyenneté et de laïcité, de dépassement de soi et de respect de l'autre.

Elle favorise un sport de plaisir, de fraternité, à l'opposé de la marchandisation effrénée du sport qui mène à la course à l'argent, au dopage et à l'individualisme.

Elle permet aussi bien les pratiques en club, notamment pour la compétition, que l'accès individuel en consacrant 6% du

budget de son fonctionnement aux sports.

Cette politique ne serait pas grand-chose sans l'apport et l'engagement des animateurs du mouvement sportif local. Près de 3500 adhérents se répartissent dans 14 associations et dans 1 club omnisports regroupant 11 sections dont 9 d'entre elles ont une école de sports labellisées au niveau national par leurs fédérations, non par les résultats sportifs mais par le sérieux et la qualité du travail réalisé tout au long de l'année.

Suite à la question orale de notre groupe posée lors du dernier conseil municipal, un courrier signé de l'ensemble des composantes du conseil municipal vient d'être envoyé à Madame la ministre des Sports lui demandant d'intervenir auprès du chef de l'État pour permettre l'accès à la pratique sportive pour tous, qui a démontré tout au long de notre histoire qu'elle constituait un véritable outil de santé et un apport éducatif de tout premier ordre.

ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

M.-F. Beauvils, M. Belnoue, C. Gauthier, R. Lebert, D. Ménier, J.-P. Chipot, C. Chafiol, L. Berruet-Angele, D. Patre, S. Lenoble, D. Bouhourdin, M. Soulas, J. Hebert, D. Dupont, G. Moindrot.
Contact : adecrspdc@gmail.com

Élus socialistes et républicains**Vidéo-surveillance en ville ?**

La hausse des incivilités incite certaines collectivités à opter pour la mise sous vidéo-surveillance de leur territoire. Ce sujet d'actualité trouve ainsi un écho dans notre ville, puisque le président de Val Touraine Habitat annonce l'installation de caméras dans les entrées de chaque tour de la Rabaterie. Cette mesure vise à rassurer les locataires de ces lieux. Mais est-ce vraiment la solution « miracle » ? Nous pensons que favoriser le dialogue et la prévention reste le meilleur moyen pour permettre aux habitants de se réapproprier leurs espaces de vie.

Plusieurs pistes sont possibles, comme la présence des médiateurs ou médiatrices formés à la prévention de situations conflictuelles et à la création d'un climat propice aux relations entre dif-

férents individus ou groupes. Il convient également d'encourager la politique associative, permettant une meilleure identification des associations locales et de leurs rôles pour la vie de la commune. Enfin, pourquoi ne pas redonner sa place à une police de proximité permettant aux habitants de renouer un lien avec les autorités publiques, dans un contexte différent de celui de la répression ? Même si la vidéo-surveillance a le mérite de rassurer, les problèmes de fonds qui touchent notre société seront déplacés. Les « marchands de rêves » trouveront toujours à s'installer dans d'autres quartiers.

Vouloir trop de sécurité sans instaurer un vrai dialogue permanent, pourrait aboutir à une perte de notre liberté individuelle.

ÉLUS SOCIALISTES, APPARENTÉS ET RADICAL DE GAUCHE

J. Pairis, O. Soum, C. Jeanneau, J. Saez, D. Marchand, P. Pairis.

Contact : elusps.spdc@gmail.com

Progressistes et républicains**Sécurité routière : prévenir et sanctionner**

Les comportements irresponsables au volant et sur deux roues troublent la tranquillité des habitants de Saint-Pierre-des-Corps. Non-respect des feux, refus de priorités, circulation en sens interdit, excès de vitesse ne sont que quelques exemples de ce que nous pouvons tous constater et déplorer. Ces infractions insécurisent les Corpopétrussiens et mettent potentiellement en danger les autres usagers. Nous pensons que pour faire reculer ces éléments d'insécurité il faut conjuguer prévention et sanctions. Tout un chacun a le droit de circuler en sécurité. Pour que ce droit soit effectif il faut redire ce que sont les règles du code de la route et surtout bien faire comprendre à quoi elles servent. Campagne d'informations, actions de terrain, publica-

tions régulières dans *Clarté*, ces moyens nous les avons en main et nous pouvons nous en servir. Une majorité de Corpopétrussiens saura se saisir de cela pour que la circulation soit plus sûre dans notre ville. Mais certains ne prendront pas le chemin de la raison et ne renonceront à transgresser les règles élémentaires de sécurité. Des villes (Bourges, Avignon ou encore Paris) mettent en œuvre la vidéo-verbalisation. Elle permet de verbaliser à distance un conducteur qui commet une infraction au code de la route en utilisant les caméras de vidéosurveillance installées sur le domaine public. D'autres communes de la métropole pourraient souhaiter mettre en commun cet outil. Cela permettrait de faire reculer le sentiment d'impunité.

PROGRESSISTES ET RÉPUBLICAINS

J. M Pichon, K. Chauvet, A. David, V. Allain.

Contact : progressistesrepublicains.spdc@gmail.com

Un nouvel élan pour Saint-Pierre

Taxes locales !

Aujourd'hui, l'état des finances publiques est dangereusement pré-occupant et les impôts locaux de Saint-Pierre augmentent chaque année pour financer notre collectivité peu rigoureuse avec l'argent des contribuables. La réponse sera toujours la même, ici nous finançons le service public. Et puis il y a ce miracle macronien, qui supprime la taxe d'habitation, qui est une des principales sources de financement des communes. La suppression de cette taxe est une arnaque vendue dans un but électoraliste. Comment croire d'ailleurs qu'un État surendetté et en faillite puisse supprimer un impôt ? L'État va capter à son profit la somme de la taxe d'habitation et le retour reversé aux communes sera de moins en moins important. De nouveaux prélèvements compensatoires (CSG, TVA, radars, etc.) verront le jour. L'opacité fiscale est indispensable pour pouvoir exercer une forte pression sur la population sans que celle-ci se rebelle. Les contribuables retraités, salariés du public, tous des citoyens, vont subir des effets de la pression fiscale. Les communes, privées d'une ressource, seront tentées de reporter une partie de leur manque en jouant sur le foncier bâti. Cette situation est alarmante pour les habitants propriétaires et particulièrement pour les retraités qui constatent que leur pouvoir d'achat baisse. Notre ville compte plus de 45,7% de propriétaires fonciers. De ce fait, l'imposition foncière s'appliquera à cette partie de population qui se verra payer cet impôt en augmentation constante.

UN NOUVEL ÉLAN POUR SAINT-PIERRE

Droite et Centre

A. Garcia, J. Métais, M. Haddad, J.-F. Lebourg.

Contact : garciaalain02@gmail.com

100% à gauche

Suppression de la taxe d'habitation : l'enfumage !

Pour atténuer la baisse du pouvoir d'achat liée à l'augmentation de 1,7% de la CSG, le gouvernement nous promettait la suppression de la taxe d'habitation. Or celle-ci s'étale sur 3 ans alors que la hausse de la CSG s'est appliquée dès janvier 2018.

Une grande partie des habitants de notre commune n'est pas concernée car elle était déjà exonérée ou dégrévée de cette taxe en raison de la faiblesse de ses revenus.

Pour les habitants qui ont un revenu égal ou supérieur à 2500 euros par mois, il n'y a pas de baisse. Au contraire il y a une hausse de 1,2% qui correspond à l'augmentation des bases décidées par le gouvernement.

Tout le monde peut le constater le nouveau monde de Macron ressemble furieusement à l'ancien, les mêmes politiques de cadeaux fiscaux aux plus riches et la baisse du pouvoir d'achat pour les autres.

La suppression de la taxe d'habitation est un manque à gagner important dans le budget des communes, pour l'instant le gouvernement a décidé de le compenser, mais jusqu'à quand ? Sur les dernières décennies toutes les compensations de l'État ont fini par être diminuées voire supprimées. Et alors, quel choix restera-il aux communes que d'augmenter la taxe foncière ?

100% À GAUCHE

NPA / P. Bourbon.

Contact : spdcentpourcentagegauche@gmail.com

Citoyens actifs et ouverts

Plan local d'urbanisme : préservons l'avenir

Drôle d'histoire que celle de ce premier PLU de notre ville : démarré tardivement, court-circuité par la prise de compétence de la métropole, il marque plus la fin d'une époque que le dessin d'une ère nouvelle. Toutes les orientations d'urbanisme qui ont fait la preuve de leur médiocrité sont poursuivies : remplissage des îlots du vieux St-Pierre, abandon de l'agriculture urbaine, urbanisation en taches, architecture de lotissement, absence de politique de l'arbre... et toujours la même obsession : le nombre d'habitants. Reconnaissons que l'objectif stupide d'atteindre 20 000 habitants a été abandonné. Mais même à 16 000, la philosophie reste la même : ne pas chercher le bien-être des Corpopétrussiens, mais la taille de la population. La municipalité n'envisage-t-elle pas de construire dans les quelques espaces vides de la Rabaterie ? Ce PLU a rencontré une opposition nouvelle qui s'est organisée pour devenir collective et positive. Ce serait un vrai défi de préserver toutes les zones vertes du vieux St-Pierre, quartier patrimonial unique dans l'agglomération. Notre ville a d'autres atouts : la proximité de la Loire, les terres maraîchères de la Morinerie, un terrain plat propice au vélo. Elle a aussi des collectifs prêts à réfléchir pour construire une ville qui valorise ces atouts. Cette opportunité ne doit pas être manquée. Et la première étape est d'empêcher les destructions rendues possibles par le projet actuel, et qui pourraient bien être irréversibles.

CITOYENS ACTIFS ET OUVERTS

Verts et apparentés / B. Grosleron et F. Lefèvre.

Contact : <https://arialspdc37.org>

Divers Opposition

Intercommunalité : une réalité mise à mal

L'intégration des territoires est une réalité avant d'être un projet politique : l'habitant de St-Pierre-des-Corps vit aussi en Touraine, il bénéficie de services extra-communaux, il se déplace dans son bassin de vie... Nos territoires dépassent celui de nos communes, et nous avons beaucoup à gagner à travailler en intercommunalité ; la mise en commun de moyens humains et techniques est une source d'efficacité et de cohérence (mutualisation, économies d'échelle, planification urbaine...). La Métropole, en raison de l'étendue de ses compétences, en constitue la forme la plus aboutie. Mais localement deux conditions de sa réussite semblent faire défaut : la volonté politique et les moyens financiers. Quelques communes, dont la nôtre, sont restées attachées à leurs pratiques et ont alors freiné la construction métropolitaine. Pourtant les limites communales ne correspondent pas nécessairement aux espaces vécus, et la circonscription électorale ne conditionne pas la proximité des services publics. Après un quinquennat où l'État a largement ponctionné les recettes des collectivités locales, le gouvernement limite aujourd'hui les dépenses des collectivités les plus importantes, dont celles des métropoles. Avec des dépenses devant progresser moins vite que l'inflation, impossible de créer les emplois nécessaires aux services publics de demain et difficile de maintenir ceux d'aujourd'hui. A quand un gouvernement qui verra dans la dépense publique locale une richesse collective ?

DIVERS OPPOSITION

Cédric Rosmorduc.

Contact : rosmorduc@yahoo.fr

Le désherbage, si on s'y mettait ?



Les jardiniers passent environ trois fois par an dans chaque rue de Saint-Pierre pour désherber ; ils ont 67 hectares d'espaces verts à entretenir et à nettoyer. Pour certains habitants, trois fois par an, c'est trop peu, car ces « mauvaises herbes » (les adventices en langage de jardinier) ont eu le temps de pousser.

Puisque « la nature a horreur du vide » selon Aristote, les jardiniers ont laissé des plantes fleuries pousser et prendre ainsi la place du trèfle, du chiendent, des pissenlits ou des chardons.

Arracher une petite pousse d'oxalis ne prend que quelques secondes lorsqu'elle pointe son nez ; c'est nettement moins facile quand elle a eu le temps de s'installer confortablement. Enlever les herbes qui poussent devant chez soi participe à l'entretien de la commune et c'est un geste citoyen.

Tout comme celui de semer des graines de jolies plantes dans les interstices comme les campanules, les gauras, les valérianes ou les roses trémières.

Pensez aussi à jeter votre eau de cuisson bouillante salée sur ces mauvaises herbes, elles détestent ça ! Et c'est aussi efficace qu'un insecticide, qui rappelons-le, est à proscrire dans une ville qui n'en utilise plus depuis dix ans !



Le conseil du jardinier



Le **ficus benjamina**, également appelé figuier pleureur, réclame une lumière vive, sans soleil direct, pour une bonne croissance mais il déteste les courants d'air froid. Placez-le dans une pièce très éclairée en évitant de le mettre face aux fenêtres ou dans les passages. Si elles ne bénéficient pas d'assez de lumière, les variétés panachées ternissent. Il apprécie les pièces modérément chauffées. L'hiver, une température de 15°C lui suffit largement ; dépasser 22°C lui serait néfaste.

Arroser une fois par semaine en hiver, deux fois plus en été. Attendez que le terreau sèche entre deux arrosages, et employez, si possible, une eau non calcaire. En bac à réserve d'eau, cette dernière précision est d'autant plus importante. Comme d'autres plantes vertes, celle-ci appréciera que vous brumiez son feuillage en hiver.

Incorporez un engrais liquide tous les 15 jours au printemps, ou bien en bâtonnets 3 fois l'an.

Le mois prochain : soins, maladies et taille du ficus benjamina

✓ Association des petits jardiniers, 60 rue Paul-Vaillant-Couturier (magasin ouvert les samedis 3 et 17 novembre de 10h à 11h).

petitsjardiniers-spdc@hotmail.fr
<http://lespetitsjardiniers-spdc-com.sitego.fr/>
<http://lespetitsjardiniersdespdc.blog4ever.com>

Avez-vous remarqué le bel amandier ?



Avenue Jean-Bonnin, près du rond-point des serres, dans le petit parc se trouve un amandier, haut de plusieurs mètres. L'association A.R.B.R.E.S.

(arbres remarquables, bilan, recherche, études et sauvegarde) a pour objectif le recensement, l'étude et la sauvegarde des arbres remarquables en France. Dans le cadre de l'opération « 200 arbres pour retrouver nos racines », l'association a contacté la ville afin de faire classer cet arbre en tant qu'arbre remarquable. En échange de ce classement et de la mise en place d'un panneau au pied de l'arbre, la ville s'engage à l'entretien, la sauvegarde et la mise en valeur de l'arbre considéré comme patrimoine naturel et culturel.

On désencombre chez soi On n'encombre pas la rue

Il existe un service métropolitain pour évacuer le mobilier, le gros électroménager et les objets encombrants. Un service GRATUIT. La collecte se fait sur rendez-vous téléphonique auprès des services de Tours Métropole Val de Loire, du lundi au vendredi, de 8h à 17h au 02 47 80 12 12. Les encombrants doivent être sortis la veille au soir du rendez-vous. Alors, quand votre canapé ou votre lave-linge est cassé, pensez à appeler le service des encombrants avant de les benner sur le trottoir !

Deux canisites en ville



Il y a deux canisites à Saint-Pierre, l'un au Grand Mail, l'autre au Petit Mail, vous pouvez y amener vos chiens faire leurs besoins. En dehors de ces zones, pensez à vous munir d'un sac plastique pour ramasser derrière eux. Personne n'aime mettre le pied dans une crotte, même s'il paraît que ça porte chance (et encore, c'est uniquement quand c'est le pied gauche), donc pensez à votre petit sac quand vous promenez votre animal.

Les planteurs d'idée : chantier d'automne

L'association Les Planteurs d'idées, qui a investi l'an dernier le jardin Gambetta avec l'aide des jardiniers de la ville propose un week-end au jardin **samedi 10 et dimanche 11 novembre** (10h-17h). Au programme : atelier Taille douce des fruitiers et petits fruits, préparation et entretiens des sols avant l'hiver, plantations ; boutures, paillage avant l'hiver. Repas partagé le samedi et dimanche midi.

Plus d'informations sur www.lesplanteursdidees.fr

Déchèterie fermée pour travaux

La déchèterie de Saint-Pierre est fermée pour des travaux de voiries et de sécurisation du site **jusqu'en janvier**. Il faut se rendre à La Riche, Saint-Avertin, Tours, Fondettes, Chanceaux-sur-Choisille ou Joué-Lès-Tours.



Une borne de collecte du textile à la Rabaterie

Une borne Le Relais a été installée au centre commercial près du container à verre, côté Jean-Jaurès. Vous pouvez y déposer vêtements propres et secs, chaussures et petite maroquinerie. L'entreprise de lutte contre l'exclusion, créée, grâce aux dons, un nouvel emploi chaque semaine.

AGENDA

retrouvez plus d'informations, de photos
sur www.saintpierredescorps.fr et sur facebook

► Temps-forts autour de la Palestine en novembre



Freedom Théâtre - Return to Palestine

Six jeunes acteurs accompagnés de deux musiciens sur une petite estrade. Jad, Palestinien né en Amérique, va en Palestine pour la première fois de sa vie pour mieux connaître son peuple et son identité. Mais la réalité se révèle bien différente de celle imaginée à travers sa lecture naïve des informations. Peu de mots mais, sur un mode sarcastique et tragi-comique, les acteurs créent un lieu, des personnages et même leur propre espace émotionnel, jouant en virtuoses de leur corps.

Mardi 13 novembre - 20h30 - centre culturel - 7€ (rencontre avec Les amis du théâtre de la liberté de Jenine à 19h30)

Al Kamandjâti quartet

L'association Al Kamandjâti, créée en 2002 souhaite faciliter l'accès à la musique aux enfants palestiniens et en particulier aux enfants des camps de réfugiés. Le quartet palestinien a été sélectionné parmi ses meilleurs professeurs ou élèves de musique en Palestine. Il reprend de grands airs orientaux et interprète ses propres compositions musicales.

Judi 22 novembre - 20h30 - centre culturel - 7€

NOVEMBRE

► Jusqu'au 11/11

LES ÉCHECS

DANS TOUS LEURS ÉTATS

Exposition

D'échiquiers et sur les échecs à la bibliothèque jusqu'au 11/11.

Tournoi et conférence 6/11

Tournois des écoliers - 15h bibliothèque et conférence de Philippe Pierlot, auteur de *Vive les échecs* - 18h, salle 5, passage Chabrier

Cours et opéra de Morphy 7/11

cours avec Antonio Rodriguez, maître international d'échecs - 14h/16h - bibliothèque.

Table-ronde 8/11

Les échecs et l'école : une réussite avec Vincent Moret, auteur

des *Échecs pour les nuls* - 18h, salle 5, passage Chabrier.

Opéra de Morphy, célèbre partie jouée en 1858 par Paul Morphy et le duc de Brunswick - 16h/18h - parvis de la bibliothèque

Film et tournoi 9/11

Projection de *Prodige* - 18h, salle n°5, passage Chabrier suivi d'un apéro et d'un tournoi à 20h30

Tournois 10 et 11/11

Blitz 16h/18h, simultanée et simultanée à l'aveugle 18h/19h - salle n°5, passage Chabrier, samedi 10/11

6° rapide de Saint-Pierre - 9h30/17h30 - salle des fêtes dimanche 11/11

► Samedi 3/11

LECTURE POUR LES PETITS

Dès 2 ans - 10h30 - espace jeunesse - bibliothèque

► Mardi 6/11

CONSEIL MUNICIPAL

Mairie, 20h

CINÉMA

Le grand bain

Centre culturel, 20h30

► Mercredi 7/11

CINÉMA

Dillili à Paris

Centre culturel, 14h30

APOLLINAIRE,

MES AMOURS

Lecture musicale

Par la compagnie Les fous de bassan ! 18h30, bibliothèque, entrée libre pour les 100 ans de l'armistice de 1918

► Vendredi 9/11

JEAN-LUC RAHARIMANANA

ET LA COMPAGIE SOAZARA

Lecture musicale

Création 2018, dans le cadre du festival Plumes d'Afrique, 20h30, centre culturel. Tarifs : 9/12€.

► Samedi 10/11

JEAN-LUC RAHARIMANANA

Rencontre

Dans le cadre du festival Plumes d'Afrique. L'auteur parlera de son roman *Revenir* 17h - bibliothèque

► Dimanche 11/11

ARMISTICE 1918

Devant la mairie - 10h30

(lire portrait p.16)

► Mardi 13/11

PALESTINE

Freedom Théâtre

Rencontre 19h30 et pièce 20h30 centre culturel - 7€ (lire ci-contre)

► Samedi 17/11

C DANS LA BOÎTE

Jeux de société

Dès 3 ans, enfants et adultes. Venez jouer seul, en famille ou entre amis, tester des jeux. Bibliothèque, espace jeunesse toute la journée

Cours de hip-hop



Il reste des places à l'atelier hip-hop du centre culturel du vendredi de 18h à 19h30. Inscriptions et renseignements au 02 47 63 43 15.

► Mardi 20/11

CINÉMA

L'amour flou

Centre culturel, 20h30

► Jeudi 22/11

PALESTINE

Al Kamandjâti quartet

20h30 - centre culturel - 7€ (lire ci-contre)

► Du 23/11 au 20/12

FRÉDÉRIC DUMAIN

Exposition

Vernissage vendredi 23/11, 18h30. Galerie Chabrier

► Mardi 27/11

CINÉMA

First Man, Le premier homme sur la lune

Centre culturel, 20h30

► Du 27/11 au 21/12

EXPOSITION

L'Elan vert, 20 ans et toujours pas sérieux, exposition d'illustrations originales de la maison d'édition jeunesse, centre culturel

► Jeudi 29/11

THÉÂTRE

Théâtre du sous-sol

Créature ou le spectacle idéal 20h30 - centre culturel - 3/7€

DÉCEMBRE

► Jeudi 6/12

PRÉVERT CHANTÉ

Yolande Moreau

et Christian Olivier

20h30 - centre culturel - 16/20€

C'EST OÙ ?

Bibliothèque municipale - 3 rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 17
www.stpierredescorps-bibliotheque.fr

Centre culturel - 37 bis avenue de la République - 02 47 63 43 15

Galerie Chabrier - Passage Emmanuel-Chabrier - 02 47 63 43 15

Salle des fêtes - Avenue de la République

Auditorium Henri-Dutilleul - rue Henri-Barbusse - 02 47 63 43 43

**BILLET
TERIE EN
LIGNE**

Pour acheter vos places pour les spectacles du centre culturel rendez-vous sur

<https://billetterie.mairiespdc.fr>

Yann Coudreau et ses classes de troisième à Decour

Depuis la rentrée, deux classes de troisième du collège Jacques-Decour travaillent sur la Première Guerre mondiale en faisant des recherches à partir de ce qui a passé pour Saint-Pierre. Des élèves réaliseront une exposition et participeront à la cérémonie du 11 novembre.

Des collégiens enquêtent sur les Poilus de Saint-Pierre

Yann Coudreau est professeur d'histoire-géographie au collège Jacques-Decour. A la rentrée de septembre il a lancé un défi à ses élèves de troisième, avec le soutien de ses collègues de français et de mathématiques : celui d'étudier l'ensemble de la Première Guerre mondiale en partant de l'exemple des soldats originaires de Saint-Pierre-des-Corps. Et de réaliser une exposition de panneaux sur leurs recherches.

« Les élèves partent du monument aux morts qui se trouve au cimetière et ils recherchent des informations sur les soldats. En maths, ils font les statistiques ; en français, ils voient des textes, témoignages, lettres ; et en histoire on étudie différents thèmes comme la vie dans les tranchées, les régiments, les colonies... Partir des soldats de Saint-Pierre et d'un territoire qu'ils connaissent permet d'humaniser le sujet, de l'incarner, et c'est une bonne manière d'étudier. »

La Première Guerre mondiale démarre le 28 juin 1914, lorsqu'un jeune nationaliste serbe assassine l'héritier du trône austro-hongrois, le prince François-Ferdinand d'Autriche. L'Autriche-Hongrie réagit à l'attentat en formulant un ultimatum à l'encontre du Royaume de Serbie, en accord avec son allié allemand. Le rejet de l'ultimatum conduisit l'Autriche-Hongrie à déclarer la guerre à la Serbie.

Les alliances entre les grandes puissances européennes entraînent de nombreux pays au cœur du conflit, qui devient une lutte de pouvoir et de territoires. La guerre prend fin avec la signature de l'armistice de 1918, signée le 11 novembre, qui marque la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne.

Plus de soixante millions de sol-



dat ont pris part à cette guerre. Dix millions de civils et militaires sont morts et environ vingt millions ont été blessés, ce qui est plus que n'importe quel conflit antérieur.

A Saint-Pierre, 123 soldats ne sont pas revenus de la guerre, certains sont tombés à Verdun, d'autres durant la bataille de la Somme. Certains avaient à peine vingt ans.

Avec son groupe, Warren a fait des recherches sur les Monuments aux morts.

« Nous avons cherché à savoir pourquoi ils existent et à quoi ils servent, ce qu'ils représentent aujourd'hui. » Ils ont ensuite rédigé un texte explicatif.

Le groupe d'Océane a, de son côté, fait des recherches sur la vie dans les tranchées. La peur, le froid, la boue, les rats, les maladies...

Pendant cette heure de cours, les élèves choisissent de réviser la leçon sur le totalitarisme et les démocraties de l'entre-deux-guerres ou de s'essayer à la mise en page des panneaux de l'exposition.

Pratique

Dimanche 11 novembre, rendez-vous devant la mairie à 10h30 pour se rendre en cortège au cimetière, avenue du 11 novembre, devant le monument aux morts de la guerre 1914-1918.

« Pour certains élèves, cet exercice est vraiment une découverte, mais derrière l'aspect ludique, je leur demande de faire des recherches iconographiques, de noter les sources des images et de vérifier qu'elles sont libres de droit. Des choses qu'ils seront sans doute amenés à refaire plusieurs fois dans leur vie. »

Océane et Warren sont en binôme pour cet exercice. Ils ont déjà leur idée de mise en page et après avoir trouvé leur image de fond, qui permettra d'illustrer la vie dans les tranchées, ils font des essais de polices de caractère. Ne sont pas toujours d'accord. Les goûts et les couleurs !... Espérons qu'ils arrivent à se mettre d'accord et que leur projet soit retenu pour l'exposition !

Certains des élèves de Yann Coudreau seront présents à la cérémonie du 11 novembre – le rendez-vous est à 10h30 devant la mairie – et on pourra découvrir leur travail à l'occasion d'une exposition à la bibliothèque l'an prochain.